

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA PIÈCE D'EXCEPTION BACCARAT ROUGE 540 ÉDITION MILLÉSIME

PRÉAMBULE

Depuis 2009, PARFUM FRANCIS KURKDJIAN crée, fabrique et commercialise des produits de parfumerie de très haute qualité qui jouissent, dans le monde entier, d'une renommée et d'un prestige incontestés. PARFUM FRANCIS KURKDJIAN a ainsi acquis une expertise et une image de raffinement et d'excellence, ancrée dans la tradition du luxe et du savoir-faire en matière de parfumerie, incarnée dans la qualité de ses produits et du service fourni à ses clients et de ses partenariats.

Afin de sceller l'alliance entre PARFUM FRANCIS KURKDJIAN et Maison Baccarat, deux symboles du savoir-faire et de l'excellence à la française, PARFUM FRANCIS KURKDJIAN lance, en édition limitée, une Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime ».

Un maximum de 54 pièces numérotées de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » par séries seront produites. Plusieurs séries de ces éditions limitées de cette Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » pourront être rééditées sur plusieurs années, jusqu'à ce que le nombre total de pièces numérotées atteigne un total de 540 exemplaires au maximum.

En acquérant un des flacons numérotés de cette Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime », le Client intègre le cercle des Amis de la Maison, un cercle exclusif bénéficiant d'un accès privilégié à des services exclusifs ou sur-mesure et à des événements confidentiels.

Avant de procéder à la commande, le Client reconnaît :

- avoir pris connaissance des caractéristiques spécifiques de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » en ce compris la création olfactive, notamment en termes d'odeur, de couleur et de design,
- et avoir eu la possibilité de visualiser, de tester la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » et de sentir la création olfactive, en point de vente physique ou lors d'événements dédiés, lui permettant ainsi d'appréhender pleinement ses particularités avant de procéder à son achat.

Article 1. Définitions

« **Client** » ou « **vous** » : personne effectuant l'achat de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime ».

« **CGV** » : les présentes conditions générales de vente de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime ».

« **PARFUM FRANCIS KURKDJIAN** » : désigne la société par actions simplifiée, au capital de 113 140 euros, dont le siège social est situé 35 boulevard des Capucines – 75002 Paris, France, et distribuant les produits de la marque MAISON FRANCIS KURKDJIAN. TVA : FR95508343886.

« **Parties(s)** » désigne alternativement ou collectivement PARFUM FRANCIS KURKDJIAN et/ou le Client.

« **Pièce d'Exception Baccarat Rouge 540 Édition Millésime** » : ensemble unique et indivisible, composé des éléments suivants :

- Une caisse en bois
- Un flacon en cristal rouge d'une contenance de 30 ml et son capot plaqué or 24 carats (vide au moment de la livraison et destiné à être rempli grâce à la recharge au moment de l'installation),
- Une empreinte en cristal clair,
- Un socle lumineux et son câble double USB-C,
- Un bec verseur,
- Un entonnoir,
- Un flacon recharge de 200 ml de la création olfactive,
- Une carte d'authenticité personnalisable,
- Un fourreau en cuir personnalisable,
- Un pochon en velours brodé de perles,
- Une notice réglementaire incluant les instructions de remplissage et son enveloppe,
- Une chamoisine lustrante,
- Un livret rouge avec une couture singer.

Article 2. Objet des Conditions Générales de Vente

Les présentes **CGV** ont pour objet de définir les modalités de vente de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » par PARFUM FRANCIS KURKDJIAN aux Clients.

Les CGV sont disponibles dans votre espace client sur le site internet Maison Francis Kurkdjian et vous sont envoyées avec votre lien de paiement. Elles pourront également vous être communiquées sur simple demande en boutique, par téléphone, courrier électronique ou courrier postal.

En procédant à l'achat de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime », vous reconnaissez et acceptez sans réserve les présentes CGV.

Article 3. Prix et Paiement

Le prix de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » est indiqué en euros ou dans la devise du pays concerné.

Le tarif en vigueur est celui indiqué sur le catalogue ou en boutique ou communiqué lors d'un événement lors de la commande. Ce prix tient compte de la TVA applicable au jour de l'achat.

PARFUM FRANCIS KURKDJIAN se réserve le droit, ce que le Client accepte, de modifier le prix à tout moment sans autre formalité que de porter les modifications de l'affichage en boutique, sur son catalogue ou lors d'un événement dédié.

Ce prix comprend :

- La livraison à domicile du Client ou à l'adresse communiqué lors de la commande et l'installation de la

Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » sur son socle lumineux (branchement LED),

- Le remplissage du flacon cristal via une recharge de 200 ml incluse dans le coffret au domicile du Client ou à l'adresse communiquée lors de la commande,
- La personnalisation du fourreau en cuir et de la carte de membre sous formes d'initiales en cas de demande du Client au moment de la passation de la commande,
- Les frais d'expédition.

Sous réserve de la création d'un compte client au moment du process d'achat :

- La remise d'un certificat d'authenticité nominatif électronique hébergé sur une blockchain,
- La possibilité de bénéficier des avantages offerts aux Amis de la Maison, un cercle exclusif bénéficiant d'un accès privilégié à des services sur mesures ou exclusifs et à des événements confidentiels (conciergerie, service de personnalisation des accessoires, invitations à des événements de la Maison...)

Le prix sera réglé comptant, lors de la passation de la commande.

Le règlement se fera via un Order on Behalf/pay by link.

Le Client effectue une commande auprès du Service Client PARFUM FRANCIS KURKDJIAN via les équipes disponibles en boutiques ou lors d'un événement dédié à la vente de la Pièce d'Exception, en signant, sur place, une attestation de commande, ou via le service de commande par téléphone (+33 1 72 95 09 89).

Le Client peut régler sa commande par carte bancaire (Carte bancaire / VISA / MASTER CARD / AMEX / JCB / Maestro/ Diner club ou DISCOVER) ou Apple Pay, via un lien de paiement valable 24 heures envoyé par courrier électronique.

Ce lien lui permettra de procéder au paiement de sa commande sur une plateforme de paiement sécurisée, en renseignant le numéro, la date d'expiration, le nom du porteur et le cryptogramme visuel de la carte utilisée.

La plateforme de paiement sécurisée est opérée par notre partenaire, Adyen, opérateur de paiement sécurisé. Ainsi, aucune information bancaire du Client n'est transmise à PARFUM FRANCIS KURKDJIAN, et le paiement est entièrement sécurisé.

Toute commande est considérée comme ferme et définitive. Aucun échange ou remboursement ne sera accordé, sauf dans les cas expressément prévus par les présentes CGV.

Article 4. Disponibilité de la Pièce d'Exception

La Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » est proposée à la vente dans la limite des stocks disponibles et dans la limite de 54 pièces numérotées par séries, pouvant aller jusqu'à un maximum de 540 pièces.

La Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » est réservée au consommateur final dans le cadre d'un usage strictement personnel en dehors de toute revente.

Article 5 – Refus de Commande

PARFUM FRANCIS KURKDJIAN se réserve le droit de refuser toute commande en cas de :

- Litige existant avec le Client,
- Non-paiement total ou partiel d'une commande précédente par le Client,
- Refus d'autorisation de paiement par carte bancaire par le ou les prestataire(s) de paiement à distance et de détection des fraudes à la carte bancaire utilisés par PARFUM FRANCIS KURKDJIAN,
- Demande de personnalisation des fourreaux non conforme (le contenu personnalisé ne doit pas être diffamatoire, injurieux, illicite ou discriminatoire),
- Caractère anormal de la commande.

Article 6. Délais de livraison et déroulé de la livraison

En cas de disponibilité de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » en stock au moment de la commande, PARFUM FRANCIS KURKDJIAN s'engage à la livrer à votre domicile ou à l'adresse mentionnée lors de la commande dans un délai de 45 jours ouvrés. La date de livraison sera convenue d'un commun accord entre PARFUM FRANCIS KURKDJIAN et le Client en amont de toute livraison.

En cas d'indisponibilité de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » au moment de la commande, PARFUM FRANCIS KURKDJIAN s'engage à livrer la pièce dans un maximum de six (6) mois à compter de la commande.

Le Client sera notifié dès que sa commande sera prête pour l'expédition. Un rendez-vous sera alors programmé afin d'organiser la livraison et l'installation à domicile de la Pièce d'Exception par un représentant de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN. Cette installation implique que ledit représentant ait accès au domicile du Client pour effectuer le déballage et l'assemblage de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime ». Avant toute installation, le Client s'engage à examiner attentivement et en détails la Pièce d'Exception qui lui sera présentée par le représentant de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN. Le Client s'engage à signer le bon de livraison qui lui sera présenté si aucun défaut apparent n'est constaté. Dans le cas contraire, il s'engage à signaler immédiatement au représentant de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN, et ce avant toute installation, tout défaut apparent constaté.

Le Client est parfaitement informé que les créations en cristal sont façonnées par des techniques artisanales traditionnelles. Ainsi chaque Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » peut présenter des caractéristiques singulières inhérentes à ce procédé artisanal et à la noblesse de la matière, signature de l'authenticité et de l'unicité de chaque Pièce d'Exception, ne devant donc être considérées comme des défauts.

En cas d'absence du Client lors de la livraison, toute personne présente à l'adresse de livraison indiquée et acceptant de réceptionner la commande sera réputée avoir reçu mandat du Client pour accepter la livraison et signer le bon de livraison. La signature du bon de livraison par cette personne vaudra reconnaissance de la conformité de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » et de l'absence de défaut apparent, engageant ainsi le Client.

Article 7. Transfert de propriété et de responsabilité

Les transferts de propriété et de responsabilité sont réalisés au moment de la remise de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » au Client. L'assurance de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN cessera de produire ses effets à compter de cet instant.

Article 8 – Ventes à distance

Dans le cadre exclusif d'une vente à distance tel que définie en droit français, conformément aux dispositions de l'article L.221-18 du Code de la consommation et de la Directive européenne n°2011/83/UE du 25 octobre 2011 relative aux droits des consommateurs, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours, à compter de la réception de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime », pour notifier à PARFUM FRANCIS KURKDJIAN sa volonté d'exercer son droit de rétractation via une déclaration dénuée d'ambiguïté (exemple en Annexe 1 ci-dessous).

A compter de l'exercice de ce droit, le Client dispose d'un délai complémentaire de quatorze (14) jours pour retourner la Pièce d'Exception, à ses frais et selon la procédure précise qui lui sera communiquée par PARFUM FRANCIS KURKDJIAN. En raison de la fragilité de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime », le Client est tenu de respecter scrupuleusement la procédure indiquée. Les frais afférents seront proportionnels à la valeur de cette Pièce d'Exception.

La Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » devra être retournée, aux risques du Client, dans son conditionnement et son emballage d'origine et permettant une nouvelle commercialisation en l'état neuf, en suivant scrupuleusement la procédure communiquée par PARFUM FRANCIS KURKDJIAN. Le Client s'engage par conséquent à conserver ces éléments pendant toute la durée de son droit de rétractation.

Toutefois, hormis les situations limitativement énumérées à l'article 10 ci-dessous, le Client reconnaît et accepte, en application de l'article L.221-28 du Code de la consommation, que, ce droit de rétractation ne peut être exercé pour les produits ayant fait l'objet d'une personnalisation, ni pour les produits ouverts et/ou descellés et/ou utilisés après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.

A titre d'illustration non exhaustive, lors de la livraison, l'ouverture de la recharge destinée au remplissage du flacon en cristal constitue une rupture du sceau de protection sanitaire du parfum. Par conséquent, cette ouverture rendant impossible la garantie matérielle de l'intégrité et l'innocuité de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime », ainsi que sa conformité aux strictes normes sanitaires en vigueur, toute recharge ouverte ne pourra en aucun cas être

remise sur le marché ou proposée à la vente par PARFUM FRANCIS KURKDJIAN. Ainsi, dès lors que le Client aura ouvert ou autorisé l'ouverture de la recharge par le représentant de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN, il perdra de manière définitive et irrévocable l'exercice de son droit de rétractation concernant ladite Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime », et ce, pour des raisons impérieuses d'hygiène, de sécurité publique, et de protection de la santé des consommateurs.

Article 9. Commande de recharges de parfum

Si le Client souhaite commander des recharges de la création olfactive de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime », il devra les commander sur le site internet Maison Francis Kurkdjian via son compte client.

Le réapprovisionnement comprendra une quantité de 200 ml et chaque Client pourra commander un maximum de quatre recharges par an dans la limite de deux recharges tous les deux mois et dans la limite du stock disponible.

Le prix des recharges est affiché sur le compte client du Client et pourra être amené à évoluer au fil du temps notamment en fonction de l'éventuelle nécessité de procéder à une reformulation de la création olfactive de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » en raison de contraintes réglementaires.

Il est d'ores et déjà précisé que la formulation d'un parfum est susceptible d'être modifiée en raison de contraintes réglementaires indépendantes de la volonté de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN. Le cas échéant, PARFUM FRANCIS KURKDJIAN s'engage à proposer au Client une formulation la plus proche possible de celle de la création olfactive de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » acquis par le Client.

Article 10. Garanties Légales

La Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » bénéficie de la garantie légale de conformité prévue aux articles L.217-1 et suivants du Code de la consommation et de la garantie légale des vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

En cas de défaut de conformité de la Pièce d'exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime », le Client devra en informer immédiatement PARFUM FRANCIS KURKDJIAN.

PARFUM FRANCIS KURKDJIAN fera procéder à une expertise pour confirmer le défaut de conformité et pourra solliciter des photographies de la part du Client et/ou la possibilité d'envoyer un expert analyser la Pièce d'Exception.

En cas de confirmation d'un défaut de conformité, PARFUM FRANCIS KURKDJIAN se rapprochera du Client afin de convenir des modalités de retour de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime », ce retour étant intégralement pris en charge financièrement par PARFUM FRANCIS KURKDJIAN. Les actions consécutives à ce retour seront alors déterminées.

Conformément à l'article D.211-2 du code de la consommation :

« Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

« Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

« La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

« La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

« Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

« Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

« Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

« 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

« 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

« 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

« 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

« Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

« Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

« Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

« Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

« Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel ([article L. 241-5 du code de la consommation](#)).

« Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des [articles 1641 à 1649 du code civil](#), pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien. »

En aucun cas, la réparation, le remplacement ou le remboursement ne pourront être demandés et/ou effectués dans une boutique PARFUM FRANCIS KURKDJIAN.

Le professionnel répondant des garanties légales de conformité et contre les vices cachés est :

PARFUM FRANCIS KURKDJIAN SAS
35 boulevard des Capucines
75002 Paris
FRANCE

Téléphone : +33 1 72 95 09 89

Contact électronique : boutique@franciskurkdjian.com

Sont exclus de la garantie les dommages résultants d'une modification, réparation ou intégration ou ajout par le Client.

La garantie ne prendra pas en charge les articles endommagés du fait d'une mauvaise utilisation.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

En application de l'article L.541-10-13 du Code de l'environnement, en tant que producteur soumis à la responsabilité élargie du producteur, PARFUM FRANCIS KURKDJIAN s'est vu attribuer par l'Agence de la transition écologique (ADEME) l'identifiant unique FR214266_01NLNL attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière Emballages.

Article 11 – Pièces de remplacement

Le Client dispose de la possibilité de se rapprocher du service client de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN dans l'hypothèse où le Client causerait lors de son utilisation, des dommages à la Pièce d'Exception. Le service client communiquera au Client le prix et les conditions d'achat d'une pièce de remplacement (socle lumineux, flacon en cristal, empreinte, etc.), dans la mesure où celle-ci est disponible. PARFUM FRANCIS KURKDJIAN se réserve le droit de modifier à tout moment la disponibilité et le prix des pièces de remplacement.

Afin de pouvoir acquérir une pièce de remplacement, le Client devra retourner tout ou partie endommagée de la Pièce

d'Exception à PARFUM FRANCIS KURKDJIAN conformément à la procédure qui lui sera communiquée.

Article 12. Responsabilité

PARFUM FRANCIS KURKDJIAN ne saurait voir sa responsabilité engagée pour une utilisation de la Pièce d'exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » non conforme à sa destination.

Il est rappelé que le Client, préalablement à son achat, déclare avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes CGV. PARFUM FRANCIS KURKDJIAN ne peut en aucun cas être tenue de vérifier la capacité juridique de ses visiteurs et acheteurs. En conséquence, si une personne ne disposant pas de la capacité juridique achetait la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime », ses responsables légaux assumeraient l'entière responsabilité de cet achat et devraient notamment en honorer le prix.

Sans limiter la portée des autres dispositions des CGV, la responsabilité de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN ne pourra être retenue qu'en cas de faute prouvée lui étant exclusivement imputable. En tout état de cause, elle sera limitée aux seuls dommages directs.

Article 13. Force Majeure

PARFUM FRANCIS KURKDJIAN ne pourra être tenu pour responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations, si cette non-exécution est due au cas fortuit ou à la survenance d'un élément constitutif de force majeure tel que notamment, et sans que cette liste soit limitative, inondation, incendie, tempête, manque de matières premières, grève des transports, grève partielle ou totale, ou lock-out. Ces événements constituent une cause de suspension et/ou d'extinction des obligations de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN envers le Client, sans indemnité au profit du Client.

Article 14. Intégralité du Contrat

Les présentes CGV, la confirmation de commande, la facture et, le cas échéant, tous documents signés entre les Parties, forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les Parties. Ils constituent les seuls documents contractuels opposables aux Parties, à l'exclusion de tout autre document ou photographie de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » qui n'ont qu'une valeur indicative.

Article 15. Non renonciation

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir auprès de l'autre Partie d'un manquement à l'une quelconque de ses obligations visées au sein des présentes CGV, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 16. Données Personnelles

PARFUM FRANCIS KURKDJIAN peut être amené à collecter des données personnelles concernant le Client aux fins de gestion de la création et de la délivrance de la Pièce d'exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » et/ou des communications relatives à l'actualité de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN.

Toute information personnelle que le Client sera amené à transmettre à PARFUM FRANCIS KURKDJIAN est soumise aux dispositions de la Loi n° 78-17 Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 telle que modifiée par la loi du 6 août 2004 et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 dit règlement général sur la protection des données (RGPD).

PARFUM FRANCIS KURKDJIAN est seul destinataire des données. PARFUM FRANCIS KURKDJIAN ne transmet les données personnelles à un tiers que lorsque :

- le Client a donné son accord préalable pour le partage de ces informations,
- PARFUM FRANCIS KURKDJIAN doit partager ces informations avec des tiers pour fournir le service demandé par le Client, et/ou,
- PARFUM FRANCIS KURKDJIAN est sommé par une autorité judiciaire ou toute autre autorité administrative de lui communiquer les informations.

Conformément à la réglementation en vigueur, notamment au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles, ainsi que de celui d'en demander l'effacement, de vous opposer à leur traitement pour motifs légitimes et d'en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable.

Vous disposez également du droit de formuler des directives spécifiques ou générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en adressant un mail au Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante dpo@franciskurkdjian.com ou un courrier à l'adresse ci-dessous :

PARFUM FRANCIS KURKDJIAN
Service Relation Client
35 boulevard des Capucines
75002 Paris
FRANCE

Vous pouvez à tout moment demander à ne plus recevoir nos communications relatives à nos offres, actualités et événements en utilisant le lien hypertexte prévu à cet effet dans chaque email que nous vous adressons. Vous pouvez également nous joindre par téléphone en appelant le 0172950989 (coût d'un appel local depuis un poste fixe, hors coût opérateur), le lundi de 09H à 19H et du mardi au vendredi de 10H à 19H ou en adressant un mail à l'adresse suivante : dpo@franciskurkdjian.com, ou par courrier simple à l'adresse postale du Service Client ci-dessus. Une preuve d'identité peut être demandée dans certains cas, pour des raisons de sécurité et de protection des données.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique

et Libertés (CNIL) 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

Pour plus d'information sur le traitement des données personnelles par PARFUM FRANCIS KURKDJIAN, le Client peut consulter la politique de Confidentialité accessible en ligne sur le site [Politique de confidentialité - Maison Francis Kurkdjian](#).

Le Client est informé qu'il a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique (www.bloctel.gouv.fr).

Article 17. Propriété Intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle attachés à la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Édition Millésime » sont et demeurent la propriété exclusive de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN. Tous les droits d'exploitation lui sont exclusivement réservés. Dans ces conditions, nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, diffuser ou utiliser à quel titre que ce soit, même partiellement, les droits de propriété intellectuelle, sans l'accord préalable et écrit de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN. Les marques et logos de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN sont des marques déposées. Toute reproduction constitue, par conséquent, une contrefaçon.

Article 18. Réclamations

Pour toute réclamation, contacter le Service Relations Clientèle au 0172950989 (coût d'un appel local depuis un poste fixe, hors coût opérateur), le lundi de 09H à 19H et du mardi au vendredi de 10H à 19H ou en adressant un mail à l'adresse suivante : boutique@franciskurkdjian.com.

Il est précisé qu'en cas de comportement inadéquat du Client envers le personnel de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN ou des membres du Service Relations Clientèle (propos violents, diffamatoires, obscènes, choquants, indécents, indécents...), PARFUM FRANCIS KURKDJIAN se réserve le droit de changer l'interlocuteur du Client, de signaler ce Client auprès du Service Relations Clientèle, de ne plus répondre à ce Client en bloquant son numéro et/ou en l'excluant de sa base de données clients.

Article 19. Loi Applicable – Litiges

Les présentes CGV et les relations contractuelles entre PARFUM FRANCIS KURKDJIAN et le Client sont régies par le droit français.

Toute contestation née de l'application ou de l'interprétation des CGV et de la relation contractuelle relève, à défaut d'arrangement amiable, de la compétence des tribunaux français.

Conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, le Client est également informé de la possibilité de recourir, en cas de contestation, à la procédure de médiation de la consommation dont les conditions sont fixées par le titre Ier du livre VI du Code de la consommation. Le service de médiation de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN est le service de médiation en ligne du CMAP (Centre de médiation et d'arbitrage de Paris) accessible à l'adresse URL : <http://www.cmap.fr/> ou à l'adresse postale : CMAP (Service

Médiation de la Consommation) – 39 avenue Franklin D. Roosevelt – 75008 Paris – FRANCE. Pour que la saisine du CMAP soit recevable, cette dernière doit comporter : les coordonnées postales, email et téléphoniques du Client ainsi que les nom et adresse complets de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN, un exposé succinct des faits, et la preuve des démarches préalables effectuées. Une demande doit être adressée préalablement par écrit au Service Relation Clientèle de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN avant toute demande de médiation auprès du CMAP.

Les clients étrangers peuvent également se tourner vers le site internet de la commission européenne : https://consumer-redress.ec.europa.eu/index_fr.

Annexe 1 – Exemple de formulaire de rétractation dans le cadre exclusif des ventes à distance

Formulaire de Rétractation

(Remplissez et renvoyez ce formulaire par tout moyen uniquement si vous souhaitez résilier le contrat)

À l'attention de PARFUM FRANCIS KURKDJIAN

Je/nous () vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente de la Pièce d'Exception « Baccarat Rouge 540 Edition Millésime » :*

Commandée le ()/reçue le (*) :*

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

() Rayez la mention inutile.*

CGV mises à jour le 12 septembre 2025



